

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Kirao Smallcaps Part AC (Eur)
ISIN : FR0012633311
Nom de la société de gestion : KIRAO
Site internet : www.kirao.fr
Devise du produit : EUR
Date de production : 30/09/2025

Contact : contact@kirao.fr
Autorité compétente : A.M.F.



L'AMF est chargée du contrôle de Kirao en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : KIRAO SMALLCAPS est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) prenant la forme d'un FCP de droit français régi par le code monétaire et financier (Article L214-7). Chaque souscripteur dispose d'un droit de propriété sur les actifs proportionnel au nombre d'actions qu'il détient.

Date d'échéance : 99 ans à compter de sa création, soit le 15/04/2114.

Objectifs : Le FCP a pour objectif long terme d'obtenir une performance annualisée supérieure à celle de l'indice CAC Small Net Return (dividendes réinvestis) associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

La composition du portefeuille dépendra du choix discrétionnaire des gérants du fonds et la répartition du portefeuille en termes de capitalisations boursières n'est pas prédéfinie. Le processus de gestion du FCP s'appuie sur une analyse fondamentale financière et stratégique fortement internalisée. L'équipe de gestion produit elle-même ses modèles de prévisions de résultats de génération de cash-flow et de valorisation ainsi que ses fiches de suivi. Elle n'a recours aux bureaux d'analyse externes (brokers) qu'en aval de sa propre analyse afin de comparer ses attentes et son jugement par rapport à celui émis par la Place.

KIRAO SMALLCAPS est exposé entre 60% et 100% en actions de la zone euro de toutes tailles de capitalisation. A titre accessoire, le fonds ne s'interdit pas de saisir des opportunités sur les marchés européens, hors zone euro, à l'exclusion des pays émergents. Le FCP peut dès lors être exposé à un risque de change de 10% maximum. Dans le cadre de la gestion de la trésorerie du FCP et aussi pour diminuer l'exposition du FCP au marché actions le cas échéant, des titres obligataires et des titres de créances négociables, de nature privées ou publiques et sans contrainte de notation peuvent figurer à l'actif du portefeuille à l'exception des obligations spéculatives (selon l'analyse de la société). L'ensemble des investissements relatifs à cette catégorie d'actifs ne peut excéder 25% du portefeuille du FCP.

La gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde également sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés.

Le fonds pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou étrangers et/ou en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle répondant aux quatre critères de l'article 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le FCP se réserve la possibilité de recourir aux produits dérivés ou intégrant des dérivés, négociés sur des marchés réglementés et organisés. Ces opérations sont effectuées dans la limite autorisée pour les OPCVM/FIA de classification « Actions » (exposition minimale actions de 60%).

Le fonds intègre des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance dans sa politique d'investissement au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit Règlement « Disclosure- SFDR ». L'analyse ESG joue un rôle important dans la sélection d'actifs et la constitution des portefeuilles. La démarche d'investisseur responsable de KIRAO repose sur 3 axes principaux : 1 / l'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement ; 2 / une politique d'exclusion sectorielle et normative conformément à notre charte ESG ; 3 / un engagement actionnarial à travers l'exercice systématique des droits de vote, conformément à notre politique de vote, et un dialogue continu avec les émetteurs. L'analyse ESG se déploie dans la Gestion. Elle s'inscrit comme un pilier additionnel dans notre processus d'investissement et constitue, au côté des autres critères financiers et fondamentaux, un élément de décision d'investissement en qualifiant notamment le risque associé à ce dernier.

Le fonds est géré conformément aux principes du label ISR. A ce titre, il a pour objectif d'obtenir une note ESG moyenne supérieure (i.e meilleure) à la note ESG moyenne de l'Univers d'investissement, retraité des 25% des émetteurs les moins performants (qualifié comme l'Univers d'investissement ESG). Ce seuil sera porté à 30% à compter du 1^{er} janvier 2026. Pour ce faire, une grille de notation interne a été constituée. Elle est alimentée avec des données brutes recueillies auprès de MSCI ESG et d'Ethifinance, nos fournisseurs de données. La méthodologie de notation est détaillée dans le prospectus. Notre univers d'investissement est composé des valeurs appartenant aux indices/panier suivants, retraités des doublons : EuroStoxx TMI, le CAC All-Tradable, et le périmètre Small&Midcaps France couvert par Ethifinance. Les poids de ces différents indices/paniers reflètent la typologie du fonds. Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes / gérants s'assurent du maintien d'une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de l'univers d'investissement ESG.

Conformément aux exigences du label ISR, KIRAO a également l'objectif de faire mieux que son univers d'investissement de départ, sur deux indicateurs de durabilité concernant les incidences négatives. En cohérence avec les objectifs ESG du fonds, les indicateurs retenus sont : l'intensité carbone (pilier environnemental), ainsi que la mixité au sein des organes de gouvernance (pilier social). Plus d'informations au sein du prospectus du fonds et sur le site internet www.kirao.fr.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice CAC Small Net Return (dividendes réinvestis).

Politique de distribution des revenus : capitalisation

Affectation des revenus : Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPCVM majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

A risque plus faible

A risque plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pour une durée recommandée de 5 ans.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque de niveau « 4 », qui est une classe de risque moyen. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques non pris en compte dans l'indicateur de risque :

- **Risque de liquidité :** KIRAO SMALLCAPS peut investir en actions de petites et moyennes capitalisations boursières. Le volume échangé de ces titres cotés en bourse est parfois réduit. Les mouvements de marché peuvent donc être plus marqués, à la hausse comme à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement de 10 000€			
Scénarios		Sil vous sortez après 1 an	Sil vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 799	3 880
	Rendement annuel moyen	-52,01%	-17,25%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 250	6 980
	Rendement annuel moyen	-17,50%	-6,94%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 263	11 367
	Rendement annuel moyen	+2,63%	+2,60%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 749	18 485
	Rendement annuel moyen	+27,49%	+13,07%

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées le sont toutes charges incluses.

Les scénarios se sont réalisés pour un investissement (par rapport à un historique de valeurs liquidatives constatées) effectué :

Périodes des différents scénarios	
Scénario défavorable	27/01/2018 au 27/01/2023
Scénario intermédiaire	22/09/2020 au 22/09/2025
Scénario favorable	20/05/2016 au 20/05/2021

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarii et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 EUR ;
- et des durées de détention 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Il est possible de sortir du Produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendriez si vous en sortez avant la période de détention recommandée. Il est possible que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas.

Que se passe-t-il si KIRAO ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement : 10 000€	1 an	5 ans
Coûts totaux	367,28	1 657,07
Incidence des coûts annuels (*)	3,46%	2,54%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,14% avant déduction des coûts et de 2,16% après déduction des coûts.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels prélevés avant ou après investissement		Signification des différentes catégories des coûts	Si vous sortez après 5 ans
Coûts d'entrée	1% (maximum)	L'incidence des coûts d'entrée (commission de souscription), n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit.	100
Coûts de sortie	Néant	Absence de coûts de sortie lorsque vous sortez de votre investissement.	0.00
Coûts prélevés par le fonds sur une année			
Coûts récurrents	2,37%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	1185
Autres coûts récurrents	0,15%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	72,16
Coûts accessoires			
Commission de performance	20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice CAC Small Net Return 0,00% au titre du dernier exercice.	Incidence des commissions liées aux performances sur le rendement.	0.00

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum de cet investissement. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à moyen / long terme. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne dans le respect du dispositif de plafonnement des rachats décrit dans le prospectus. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant (1) le produit ou (2) le comportement de la société KIRAO ASSET MANAGEMENT ou (3) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (4) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société KIRAO ASSET MANAGEMENT : veuillez contacter la société KIRAO ASSET MANAGEMENT, par courriel contact@kirao.fr ou par courrier, de préférence avec A/R au 86 rue de Lille – 75007 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.kirao.fr.

- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

- Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.kirao.fr
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans.

- Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.kirao.fr

- Ce Document d'Informations Clés ne tient pas compte (i) des modalités de commissionnement du réseau distributeur du Produit ni (ii) de la durée de détention spécifique au contrat de distribution duquel le Produit est un sous-jacent (exemple : contrat d'assurance-vie). En outre, il ne décrit pas les contrats d'assurance dans lesquels le Produit est utilisé en qualité d'unité de compte de référence.

- Si vous êtes un particulier souhaitant investir dans une unité de compte ayant pour référence le Produit, veuillez consulter les conditions du contrat d'assurance-vie pour connaître les documents remis préalablement à une souscription. De plus, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

- Pour toute première souscription au Produit par un assureur-vie, et plus généralement par un investisseur institutionnel, il est remis préalablement : le DIC, le règlement, en cours de validité, le dernier rapport annuel, le dernier bulletin semestriel en vigueur et le bulletin de souscription.

-Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, l'actionnaire pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) l'actionnaire ait effectivement présenté une demande écrite aux services KIRAO ASSET MANAGEMENT et qu'il ne soit pas satisfait de la réponse de KIRAO ASSET MANAGEMENT et (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours :

Madame/Monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org.

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Kirao Smallcaps Part IC (Eur)
ISIN :FR0012646131
Nom de la société de gestion : KIRAO
Site internet : www.kirao.fr
Devise du produit : EUR
Date de production : 30/09/2025

Contact : contact@kirao.fr
Autorité compétente : A.M.F.



L'AMF est chargée du contrôle de Kirao en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : KIRAO SMALLCAPS est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) prenant la forme d'un FCP de droit français régi par le code monétaire et financier (Article L214-7). Chaque souscripteur dispose d'un droit de propriété sur les actifs proportionnel au nombre d'actions qu'il détient.

Date d'échéance : 99 ans à compter de sa création, soit le 15/04/2114.

Objectifs : Le FCP a pour objectif long terme d'obtenir une performance annualisée supérieure à celle de l'indice CAC Small Net Return (dividendes réinvestis) associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

La composition du portefeuille dépendra du choix discrétionnaire des gérants du fonds et la répartition du portefeuille en termes de capitalisations boursières n'est pas prédéfinie. Le processus de gestion du FCP s'appuie sur une analyse fondamentale financière et stratégique fortement internalisée. L'équipe de gestion produit elle-même ses modèles de prévisions de résultats de génération de cash-flow et de valorisation ainsi que ses fiches de suivi. Elle n'a recours aux bureaux d'analyse externes (brokers) qu'en aval de sa propre analyse afin de comparer ses attentes et son jugement par rapport à celui émis par la Place.

KIRAO SMALLCAPS est exposé entre 60% et 100% en actions de la zone euro de toutes tailles de capitalisation. A titre accessoire, le fonds ne s'interdit pas de saisir des opportunités sur les marchés européens, hors zone euro, à l'exclusion des pays émergents. Le FCP peut dès lors être exposé à un risque de change de 10% maximum.

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie du FCP et aussi pour diminuer l'exposition du FCP au marché actions le cas échéant, des titres obligataires et des titres de créances négociables, de nature privées ou publiques et sans contrainte de notation peuvent figurer à l'actif du portefeuille à l'exception des obligations spéculatives (selon l'analyse de la société). L'ensemble des investissements relatifs à cette catégorie d'actifs ne peut excéder 25% du portefeuille du FCP.

La gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde également sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés.

Le fonds pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou étrangers et/ou en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle répondant aux quatre critères de l'article 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le FCP se réserve la possibilité de recourir aux produits dérivés ou intégrant des dérivés, négociés sur des marchés réglementés et organisés. Ces opérations sont effectuées dans la limite autorisée pour les OPCVM/FIA de classification « Actions » (exposition minimale actions de 60%).

Le fonds intègre des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance dans sa politique d'investissement au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit Règlement « Disclosure- SFDR ». L'analyse ESG joue un rôle important dans la sélection d'actifs et la constitution des portefeuilles. La démarche d'investisseur responsable de KIRAO repose sur 3 axes principaux : 1 / l'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement, ; 2 / une politique d'exclusion sectorielle et normative conformément à notre charte ESG ; 3 / un engagement actionnarial à travers l'exercice systématique des droits de vote, conformément à notre politique de vote, et un dialogue continu avec les émetteurs. L'analyse ESG se déploie dans la Gestion. Elle s'inscrit comme un pilier additionnel dans notre processus d'investissement et constitue, au côté des autres critères financiers et fondamentaux, un élément de décision d'investissement en qualifiant notamment le risque associé à ce dernier.

Le fonds est géré conformément aux principes du label ISR. A ce titre, il a pour objectif d'obtenir une note ESG moyenne supérieure (i.e meilleure) à la note ESG moyenne de l'Univers d'investissement, retraité des 25% émetteurs les moins performants (qualifié comme l'Univers d'investissement ESG). Ce seuil sera porté à 30% à compter du 1^{er} janvier 2026. Pour ce faire, une grille de notation interne a été constituée. Elle est alimentée avec des données brutes recueillies auprès de MSCI ESG et d'Ethifinance, nos fournisseurs de données. La méthodologie de notation est détaillée dans le prospectus. Notre univers d'investissement est composé des valeurs appartenant aux indices/paniers suivants, retraités des doublons : EuroStoxx TMI, le CAC All-Tradable, et le périmètre Small&Midcaps France couvert par Ethifinance. Les poids de ces différents indices/paniers reflètent la typologie du fonds. Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes / gérants s'assurent du maintien d'une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de l'univers d'investissement ESG.

Comme l'exige également le label ISR, KIRAO a également l'objectif de faire mieux que son univers d'investissement de départ, sur deux indicateurs de durabilité concernant les incidences négatives. En cohérence avec les objectifs ESG du fonds, les indicateurs retenus sont : l'intensité carbone (pilier environnemental), ainsi que la mixité au sein des organes de gouvernance (pilier social). Plus d'informations au sein du prospectus du fonds et sur le site internet www.kirao.fr.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice CAC Small Net Return (dividendes réinvestis).

Politique de distribution des revenus : capitalisation

Affectation des revenus : Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPCVM majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J) par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris), exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture du jour, et sont réglés 3 jours après la date de valeur liquidative (J+3).

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel : EURONEXT).

La valeur liquidative établie à J est calculée à J+1 sur la base des cours de clôture de J.

Investisseurs de détail visés : Ce fonds est adapté à tous les souscripteurs qui peuvent supporter un risque de perte des investissements allant jusqu'à la perte du montant investi. Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance des marchés financiers. Ceux qui n'ont pas de connaissance ou d'expérience de base peuvent obtenir des conseils financiers indépendants avant d'investir dans le fonds. Les investisseurs potentiels devraient être en mesure de détenir cet investissement pendant 5 ans et devraient s'assurer qu'ils acceptent le niveau de risque indiqué par la mesure SRI fournie.

Assurance : Non applicable.
Dépositaire : Crédit Industriel et Commercial (CIC).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

A risque plus faible

A risque plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pour une durée recommandée de 5 ans.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque de niveau « 4 », qui est une classe de risque moyen. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques non pris en compte dans l'indicateur de risque :

- Risque de liquidité : KIRAO SMALLCAPS peut investir en actions de petites et moyennes capitalisations boursières. Le volume échangé de ces titres cotés en bourse est parfois réduit. Les mouvements de marché peuvent donc être plus marqués, à la hausse comme à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement de 10 000€			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 818	3 898
	Rendement annuel moyen	-51,82%	-17,17%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 346	7 380
	Rendement annuel moyen	-16,54%	-5,90%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 374	11 996
	Rendement annuel moyen	+3,74%	+3,71%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 877	19 470
	Rendement annuel moyen	+28,77%	+14,25%

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses. Les scénarios se sont réalisés pour un investissement (par rapport à un historique de valeurs liquidatives constatées) effectué :

Périodes des différents scénarios	
Scénario défavorable	20/12/2019 au 20/12/2024
Scénario intermédiaire	28/08/2020 au 28/08/2025
Scénario favorable	20/05/2016 au 20/05/2021

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarii et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 EUR ;
- et des durées de détention 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Il est possible de sortir du Produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendriez si vous en sortez avant la période de détention recommandée. Il est possible que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas.

Que se passe-t-il si KIRAO ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement : 10 000€	1 an	5 ans
Coûts totaux	237,35	914,12
Incidence des coûts annuels (*)	2,24%	1,42%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,12% avant déduction des coûts et de 3,71%.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels prélevés avant ou après investissement		Signification des différentes catégories des coûts	Si vous sortez après 5 ans
Coûts d'entrée	1,00% (maximum)	L'incidence des coûts d'entrée (commission de souscription), n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit.	100,00
Coûts de sortie	Néant	Absence de coûts de sortie lorsque vous sortez de votre investissement.	0,00
Coûts prélevés par le fonds sur une année			
Coûts récurrents	1,15%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	575
Autres coûts récurrents	0,15%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	72,16
Coûts accessoires			
Commission de performance	20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice CAC Small Net Return 0,00 au titre du dernier exercice.	Incidence des commissions liées aux performances sur le rendement.	0,00

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum de cet investissement. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à moyen / long terme. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne dans le respect du dispositif de plafonnement des rachats décrit dans le prospectus. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant (1) le produit ou (2) le comportement de la société KIRAO ASSET MANAGEMENT ou (3) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (4) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société KIRAO ASSET MANAGEMENT : veuillez contacter la société KIRAO ASSET MANAGEMENT, par courriel contact@kirao.fr ou par courrier, de préférence avec A/R au 86 rue de Lille – 75007 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.kirao.fr.

- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

- Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.kirao.fr
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans.
- Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.kirao.fr

• Ce Document d'Informations Clés ne tient pas compte (i) des modalités de commissionnement du réseau distributeur du Produit ni (ii) de la durée de détention spécifique au contrat de distribution duquel le Produit est un sous-jacent (exemple : contrat d'assurance-vie). En outre, il ne décrit pas les contrats d'assurance dans lesquels le Produit est utilisé en qualité d'unité de compte de référence.

• Si vous êtes un particulier souhaitant investir dans une unité de compte ayant pour référence le Produit, veuillez consulter les conditions du contrat d'assurance-vie pour connaître les documents remis préalablement à une souscription. De plus, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

• Pour toute première souscription au Produit par un assureur-vie, et plus généralement par un investisseur institutionnel, il est remis préalablement : le DIC, le règlement, en cours de validité, le dernier rapport annuel, le dernier bulletin semestriel en vigueur et le bulletin de souscription.

- Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, l'actionnaire pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) l'actionnaire ait effectivement présenté une demande écrite aux services KIRAO ASSET MANAGEMENT et qu'il ne soit pas satisfait de la réponse de KIRAO ASSET MANAGEMENT et (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : Madame/Monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org.

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Kirao Smallcaps Part KC (Eur)
ISIN : FR0013312121
Nom de la société de gestion : KIRAO
Site internet : www.kirao.fr
Devise du produit : EUR
Date de production : 30/09/2025

Contact : contact@kirao.fr
Autorité compétente : A.M.F.



L'AMF est chargée du contrôle de Kirao en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : KIRAO SMALLCAPS est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) prenant la forme d'un FCP de droit français régi par le code monétaire et financier (Article L214-7). Chaque souscripteur dispose d'un droit de propriété sur les actifs proportionnel au nombre d'actions qu'il détient.

Date d'échéance : 99 ans à compter de sa création, soit le 12/02/2117.

Objectifs : Le FCP a pour objectif long terme d'obtenir une performance annualisée supérieure à celle de l'indice CAC Small Net Return (dividendes réinvestis) associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

La composition du portefeuille dépendra du choix discrétionnaire des gérants du fonds et la répartition du portefeuille en termes de capitalisations boursières n'est pas prédéfinie. Le processus de gestion du FCP s'appuie sur une analyse fondamentale financière et stratégique fortement internalisée. L'équipe de gestion produit elle-même ses modèles de prévisions de résultats de génération de cash-flow et de valorisation ainsi que ses fiches de suivi. Elle n'a recours aux bureaux d'analyse externes (brokers) qu'en aval de sa propre analyse afin de comparer ses attentes et son jugement par rapport à celui émis par la Place.

KIRAO SMALLCAPS est exposé entre 60% et 100% en actions de la zone euro de toutes tailles de capitalisation. A titre accessoire, le fonds ne s'interdit pas de saisir des opportunités sur les marchés européens, hors zone euro, à l'exclusion des pays émergents. Le FCP peut dès lors être exposé à un risque de change de 10% maximum.

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie du FCP et aussi pour diminuer l'exposition du FCP au marché actions le cas échéant, des titres obligataires et des titres de créances négociables, de nature privées ou publiques et sans contrainte de notation peuvent figurer à l'actif du portefeuille à l'exception des obligations spéculatives (selon l'analyse de la société). L'ensemble des investissements relatifs à cette catégorie d'actifs ne peut excéder 25% du portefeuille du FCP.

La gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde également sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés.

Le fonds pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou étrangers et/ou en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle répondant aux quatre critères de l'article 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le FCP se réserve la possibilité de recourir aux produits dérivés ou intégrant des dérivés, négociés sur des marchés réglementés et organisés. Ces opérations sont effectuées dans la limite autorisée pour les OPCVM/FIA de classification « Actions » (exposition minimale actions de 60%).

Le fonds intègre des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance dans sa politique d'investissement au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit Règlement « Disclosure- SFDR ». L'analyse ESG joue un rôle important dans la sélection d'actifs et la constitution des portefeuilles. La démarche d'investisseur responsable de KIRAO repose sur 3 axes principaux : 1 / l'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement; 2 / une politique d'exclusion sectorielle et normative conformément à notre charte ESG ; 3 / un engagement actionnarial à travers l'exercice systématique des droits de vote, conformément à notre politique de vote, et un dialogue continu avec les émetteurs. L'analyse ESG se déploie dans la Gestion. Elle s'inscrit comme un pilier additionnel dans notre processus d'investissement et constitue, au côté des autres critères financiers et fondamentaux, un élément de décision d'investissement en qualifiant notamment le risque associé à ce dernier.

Le fonds est géré conformément aux principes du label ISR. A ce titre, il a pour objectif d'obtenir une note ESG moyenne supérieure (i.e meilleure) à la note ESG moyenne de l'Univers d'investissement, retraité des 20% émetteurs les moins performants (qualifié comme l'Univers d'investissement ESG). Ce seuil sera porté à 30% à compter du 1^{er} janvier 2026. Pour ce faire, une grille de notation interne a été constituée. Elle est alimentée avec des données brutes recueillies auprès de MSCI ESG et d'Ethifinance, nos fournisseurs de données. La méthodologie de notation est détaillée dans le prospectus. Notre univers d'investissement est composé des valeurs appartenant aux indices/paniers suivants, retraités des doublons : EuroStoxx TMI, le CAC All-Tradable, et le périmètre Small&Midcaps France couvert par Ethifinance. Les poids de ces différents indices/paniers reflètent la typologie du fonds. Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes / gérants s'assurent du maintien d'une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de l'univers d'investissement ESG.

Comme l'exige également le label ISR, KIRAO a également l'objectif de faire mieux que son univers d'investissement de départ, sur deux indicateurs de durabilité concernant les incidences négatives. En cohérence avec les objectifs ESG du fonds, les indicateurs retenus sont : l'intensité carbone (pilier environnemental), ainsi que la mixité au sein des organes de gouvernance (pilier social). Plus d'informations au sein du prospectus du fonds et sur le site internet www.kirao.fr.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice CAC Small Net Return (dividendes réinvestis).

Politique de distribution des revenus : capitalisation

Affectation des revenus : Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPCVM majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J) par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris), exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture du jour, et sont réglés 3 jours après la date de valeur liquidative (J+3).

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel : Euronext).

La valeur liquidative établie à J est calculée à J+1 sur la base des cours de clôture de J.

Investisseurs de détail visés : Ce fonds est adapté à tous les souscripteurs qui peuvent supporter un risque de perte des investissements allant jusqu'à la perte du montant investi. Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance des marchés financiers. Ceux qui n'ont pas de connaissance ou d'expérience de base peuvent obtenir des

conseils financiers indépendants avant d'investir dans le fonds. Les investisseurs potentiels devraient être en mesure de détenir cet investissement pendant 5 ans et devraient s'assurer qu'ils acceptent le niveau de risque indiqué par la mesure SRI fournie.

Assurance : Non applicable.

Dépositaire : Crédit Industriel et Commercial (CIC).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

A risque plus faible

A risque plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pour une durée recommandée de 5 ans.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque de niveau « 4 », qui est une classe de risque moyen. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques non pris en compte dans l'indicateur de risque :

- **Risque de liquidité** : KIRAO SMALLCAPS peut investir en actions de petites et moyennes capitalisations boursières. Le volume échangé de ces titres cotés en bourse est parfois réduit. Les mouvements de marché peuvent donc être plus marqués, à la hausse comme à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement de 10 000€			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 838	3 922
	Rendement annuel moyen	-51,62%	-17,07%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 337	7 322
	Rendement annuel moyen	-16,63%	-6,04%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 354	11 879
	Rendement annuel moyen	+3,54%	+3,50%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 840	19 243
	Rendement annuel moyen	+28,40%	+13,99%

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses. Les scénarios se sont réalisés pour un investissement (par rapport à un historique de valeurs liquidatives constatées) effectué :

Périodes des différents scénarios	
Scénario défavorable	07/08/2019 au 07/08/2024
Scénario intermédiaire	04/03/2020 au 04/03/2025
Scénario favorable	30/05/2019 au 30/05/2024

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarii et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 EUR ;
- et des durées de détention 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Il est possible de sortir du Produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendriez si vous en sortez avant la période de détention recommandée. Il est possible que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas.

Que se passe-t-il si KIRAO ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement : 10 000€	1 an	5 ans
Coûts totaux	197,46	955,52
Incidence des coûts annuels (*)	1,87%	1,49%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,99% avant déduction des coûts et de 3,50%.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels prélevés avant ou après investissement		Signification des différentes catégories des coûts	Si vous sortez après 5 ans
Coûts d'entrée	1,00% (maximum)	L'incidence des coûts d'entrée (commission de souscription), n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit.	100
Coûts de sortie	Néant	Absence de coûts de sortie lorsque vous sortez de votre investissement.	0,00
Coûts prélevés par le fonds sur une année			
Coûts récurrents	1,32%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	660
Autres coûts récurrents	0,15%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	72,16
Coûts accessoires			
Commission de performance	20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice CAC Small Net Return 0,00% au titre du dernier exercice.	Incidence des commissions liées aux performances sur le rendement.	0,00

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum de cet investissement. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à moyen / long terme. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne dans le respect du dispositif de plafonnement des rachats décrit dans le prospectus. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant (1) le produit ou (2) le comportement de la société KIRAO ASSET MANAGEMENT ou (3) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (4) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société KIRAO ASSET MANAGEMENT : veuillez contacter la société KIRAO ASSET MANAGEMENT, par courriel contact@kirao.fr ou par courrier, de préférence avec A/R au 86 rue de Lille – 75007 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.kirao.fr.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

- Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.kirao.fr

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

- Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.kirao.fr

• Ce Document d'Informations Clés ne tient pas compte (i) des modalités de commissionnement du réseau distributeur du Produit ni (ii) de la durée de détention spécifique au contrat de distribution duquel le Produit est un sous-jacent (exemple : contrat d'assurance-vie). En outre, il ne décrit pas les contrats d'assurance dans lesquels le Produit est utilisé en qualité d'unité de compte de référence.

• Si vous êtes un particulier souhaitant investir dans une unité de compte ayant pour référence le Produit, veuillez consulter les conditions du contrat d'assurance-vie pour connaître les documents remis préalablement à une souscription. De plus, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

• Pour toute première souscription au Produit par un assureur-vie, et plus généralement par un investisseur institutionnel, il est remis préalablement : le DIC, le règlement, en cours de validité, le dernier rapport annuel, le dernier bulletin semestriel en vigueur et le bulletin de souscription.

- Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, l'actionnaire pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) l'actionnaire ait effectivement présenté une demande écrite aux services KIRAO ASSET MANAGEMENT et qu'il ne soit pas satisfait de la réponse de KIRAO ASSET MANAGEMENT et (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours :

Madame/Monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org.